



<b>Cadre réservé au service :</b>	
Réfèrent(e) assistant(e) social(e) :	
Réfèrent (e) Dossier social étudiant (DSE/ DVE):	
Dossier remis le:	Dossier rendu le:
1ère Demande	Renouvellement
<b>Date commission :</b>	<b>Décision :</b>



## DEMANDE D'AIDE SPECIFIQUE D'ALLOCATION ANNUELLE (ASAA)

Année universitaire 2025 – 2026

<b>Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
--------------	-----------------

N° INE /INES 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**RAPPEL :**

- **L'article 203 du code civil** impose aux parents d'assurer l'entretien de leurs enfants même majeurs, tant que ceux-ci ne peuvent subvenir à leurs propres besoins.
- **La circulaire N° 2014-0016 du 8 octobre 2014** précise que l'allocation annuelle permet de répondre à certaines situations pérennes ne pouvant donner lieu à l'attribution et au versement d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur de l'Innovation et de la Recherche.
- L'étudiant-e effectue **au préalable** sa demande de bourse dans le cadre du **dossier social étudiant (DSE)**, sur le site [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr).

□

Dossier à retourner complet à:  
Service Social duCrous de Strasbourg  
8 Bis rue de Palerme  
67000 Strasbourg

### RENSEIGNEMENTS ETUDIANT-E

Nom de famille l'étudiant-e :				Nom d'usage :			
Prénom :				Date de naissance :			
Nationalité :				Lieu de naissance :			
Célibataire	Marié(e)	Pacs	Union libre	Veuf (ve)	Divorcé (e)	Séparé(e)	
Nom et Prénom du conjoint(e) :							
Avez-vous des enfants ? :				Si oui : combien et âge :			
Téléphone :				Adresse électronique :			
Adresse :							
Ville :				Code postal :			

### CURSUS UNIVERSITAIRE

Études supérieures				Années Validées		Bourse ou Aide Annuelle		Échelon
Année	Cursus	Filière	Établissement	OUI	NON	Bourse	ASAA	
2025/2026								
2024/2025								
2023/2024								

### COMPOSITION FAMILIALE

Profession du parent 1 ou représentant légal :		
Situation des parents : Célibataire	Mariés/pacsés	Divorcés
Séparés date :.....	Union libre	Veuf (ve) date :.....
Profession du parent 2 ou représentant légal :		
Situation des parents : Célibataire	Mariés/pacsés	Divorcés
Séparés date :.....	Union libre	Veuf (ve) date :.....
Si enfant(s) à charge des parents : nombre et âge :		

## BUDGET MENSUEL DE L'ETUDIANT (E) ou du COUPLE

Ressources Mensuelles		
	L'étudiant(e)	Conjoint(e)
Bourse		
Aide familiale		
Pension alimentaire		
Salaires à l'année		
Allocation logement ou APL		
Autres ressources (ex : prêt)		
Autres		
<b>Total</b>		

Charges Mensuelles	
Montant loyer	
Charges (EDF, eau ...)	
Dépenses alimentaires	
Transport	
Santé et mutuelle	
Scolarité	
Autres	
<b>Total</b>	

Ressources Exceptionnelles		
	L'étudiant(e)	Conjoint(e)
Salaires été		
<b>Total</b>		

Charges Exceptionnelles	
Droit d'inscription	
CVEC	
Frais de stage	
Dette ou découvert	
<b>Total</b>	

## MOTIF DE LA DEMANDE

Cadre réservé	
Service Social	DVE/DSE
<b>Autonomie avérée</b>	
<b>Rupture familiale</b> (un rendez-vous avec l'assistant-e de service social est obligatoire)	
<b>Reprise d'études</b> : au-delà de 28 ans au 01/09 de l'année de la demande, sous réserve de ne pas bénéficier d'autres aides (indemnités chômage, RSA)	
<b>Seul(e) sur le territoire étudiant(e) français(e), UE, EEE ou Confédération suisse <u>uniquement</u></b>	
<b>Elevé(e) par un membre de sa famille (oncle, tante, grands-parents par exemple) sans décision judiciaire</b>	
<b>Difficultés particulières</b>	

Pour toute demande, vous devez joindre une lettre expliquant votre situation ainsi que votre projet d'études

#### PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC VOTRE DEMANDE

- Certificat de scolarité de l'année en cours,
- Carte d'identité nationale, titre de séjour en cours de validité ou passeport,
- Justificatifs de vos ressources et du conjoint (le cas échéant): salaires, caf, RSA, pension alimentaire, justificatifs de pôle emploi.
- Bail, quittance de loyer ou attestation d'hébergement,
- Bail ou quittance à votre nom si indépendance avérée,
- Justificatifs de revenus minimum 3 SMIC sur les 12 derniers mois,
- Votre dernier avis d'imposition (ou de non-imposition) si vous faites votre propre déclaration,
- Autres :
  - Relevés de notes ou bulletins semestriels,
  - Justificatifs de vos charges (factures énergie, autres ...),
  - Justificatif de la décision d'un recours à l'obligation alimentaire
- RIB/IBAN à votre nom.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre et nécessaire au Crous, pour attribuer les aides spécifiques d'allocations annuelles, aux étudiants, en application de dispositions légales, réglementaires et statutaires. Peuvent être destinataires de vos données personnelles : l'assistant de service social et le gestionnaire du service D.S.E qui gèrent votre demande d'aide sociale. Les données personnelles sont conservées pendant la durée de votre suivi social, dans le respect des durées légales applicables. Conformément aux dispositions de la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (ci-après « Loi Informatique et Libertés »), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant, ainsi que du droit de définir des directives concernant le sort de vos données après votre décès. Vous disposez en outre du droit de solliciter une limitation du traitement, d'un droit à l'oubli et à l'effacement numérique, et du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (CNIL). Vous pouvez exercer vos droits sur vos données sur simple demande auprès du Délégué à la Protection des Données du Crous, à l'adresse suivante : [dpo@crous-XXX.fr](mailto:dpo@crous-XXX.fr). Des dispositifs renforcés en termes de sécurité sont mis en œuvre afin de permettre une collecte et un traitement des données personnelles dans des conditions garantissant leur confidentialité, leur intégrité et de manière plus générale leur sécurité, dans le respect des dispositions de la Loi informatique et libertés. Vous consentez à fournir des données sensibles au sens de l'article 9 du RGPD (notamment des données de santé). Vous consentez qu'en cas de déménagement et de demande d'aide sociale dans un autre Crous, votre dossier et vos informations seront transférées à l'assistante sociale du Crous qui traite la nouvelle demande d'aide sociale.

**Attention : L'allocation annuelle, tout comme la bourse sur critères sociaux, est soumise aux conditions d'assiduité en cours et aux examens. Le non-respect de ces obligations peut entraîner le reversement des sommes indûment perçues.**

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Je, soussigné (e)....., certifie exacts les renseignements fournis dans ce dossier.

Signature de l'étudiant-e précédée de la mention « Lu et approuvé »